

Règlement concours de végétaux

Date et lieu :

- ✓ Le concours aura lieu le 13 décembre 2018 au sein de l'établissement.

Objectifs :

- ✓ Préparer le concours régional de reconnaissance de végétaux.
- ✓ Tester vos connaissances.
- ✓ Rendre attractif l'apprentissage des végétaux et communiquer sur cet évènement.

Déroulement :

- ✓ Les végétaux à connaître sont ceux des listes du concours régional et national (voir annexes ou sur le site : <https://www.valhor.fr/promotion-evenements/valorisation-des-metiers/reconnaissance-des-vegetaux/>).
- Liste Aménagements paysagers Niveau III (BTSA)
- Liste Aménagements paysagers Niveau IV (BAC PRO/ BP)
- Liste Aménagements paysagers Niveau V (CAPa)
- ✓ 3 épreuves seront organisées le jour du concours (Niveau III, IV, V).
- ✓ Le concours consiste en la reconnaissance de végétaux à partir d'échantillons frais, représentatifs et en bon état. Ils sont présentés en rameaux ou contenant : feuilles, fruits, fleurs,...
- ✓ Les candidats complètent au fur et à mesure la grille de reconnaissance qui leur a été fournie en identifiant les échantillons proposés. Candidats de niveau III (40 végétaux), niveau IV (30 végétaux), niveau V (20 végétaux).

Remise des prix :

- ✓ Les 3 premiers de chaque épreuve sont récompensés.